

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On se rend au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. (ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.)

Almanach Français.

Vendredi 6 (1793). — Combat de Chateau-Pignon, par le général La Gemnotière, contre les Espagnols.

(1800). — Passage du Pô, par le général Bonaparte, contre les Autrichiens.

(1807). — Combat de Deppen, par le maréchal Ney, contre les Prussiens Russes.

MONTEVIDEO.

4 mai 1845.

Le départ de la frégate française l'Atalante est encore retardé. Elle ne quittera la rade qu'après l'arrivée sans doute de communications de M. Deffaudis.

(Suite.) (1)

Il y a peu d'années, c'était quelque temps avant la guerre, l'administration de la ville fit paver plusieurs rues. Le système adopté par les entrepreneurs, avec l'approbation sans doute de l'autorité, fut de former transversalement de petites rigoles séparées l'une de l'autre par une distance d'environ un mètre, à l'effet de faciliter l'écoulement des eaux vers les bas côtes de la rue, telle est la partie pavée de la voie qui traverse la place de l'Indépendance. Nous avons cherché longtemps pour savoir quels pouvaient être les avantages qu'offrait ce mode de pavage sur les systèmes mis à exécution jusqu'à ce jour, et nous sommes encore aujourd'hui à les découvrir.

Ces coupures transversales, trop distantes l'une de l'autre pour que le piéton puisse passer d'une crete à l'autre, d'une seule enjambee, l'obligent à le faire en deux fois, c'est-à-dire de mettre un pied sur l'arête de ce petit dos-d'âne et un pied dans le creux, de telle sorte qu'en marchant il s'élève et s'abaisse à chaque pas suivant les ondulations de ce système; ce qui, en outre d'être très fatigant pour la marche, ne laisse pas de produire un effet fort disgracieux. Nous avons vu, et chacun a pu en être frappé comme nous, nous avons vu, à sa sortie du marché, un bataillon qui, par les inégalités régulières que nous venons de signaler, du terrain sur lequel il défilait, semblait, à quelque distance, n'être composé que de boîtes.

Mais, si les inconvénients de ce système sont grands pour la population pedestre, ils le

(1). Voir nos numéros précédents des 4 et 5 juin.

sont encore plus pour le transit des voitures et des chars. Il est impossible qu'un léger équipage galoppe quelque temps sans danger pour les essieux et les ressorts, sur ce pave sillonné; il est impossible qu'une charrette lourdement chargée parcoure un long espace sans exposer son chargement, s'il est fragile; et sans voir renouveler à chaque pas, des difficultés aussi grandes que celles que présenterait une route pleine de trous et d'ornières.

Ainsi, nous le repetons, le mode de pavage adopté dans les derniers travaux, nous paraît peu ingénieux et remplit moins que tout autre le double but qu'on se propose, d'assainissement et de facilité de transit.

Nous avons montré le mal. Pourquoi, nous dira-t-on peut-être, ne pas alors indiquer le remède?—Le soin de le trouver appartient, ce nous semble, à l'administration qui regit le pays; à elle le privilège de choisir les moyens qui doivent donner les meilleurs résultats. Nous ne prétendons nullement par conséquent tracer ici la marche à suivre, nous ne faisons qu'émettre une opinion, la nôtre, et nous nous estimerons trop heureux si les simples idées que nous jetons dans cet article, font naître en l'esprit des législateurs, la pensée d'une amélioration, et lui rendent plus facile la recherche des moyens.

(La suite au prochain numéro.)

FRANCE.

Paris, 31 mars 1845.

Savez vous pourquoi le gouvernement a conclu le traité belge? c'est parce que, depuis 1830, notre frontière a été reculée jusqu'à l'Escout. La France s'est agrandie sans le savoir; elle a reconquis ces places que la Sainte-Alice avait tournées contre elle. Anvers, Gand, Bruxelles, Liège, sont rentrées dans le sein de la grande nation. C'est M. Guizot qui l'assure: il est vrai que le ministre du système ultra-pacifique entend parler seulement de conquêtes morales; mais le positif, le matériel se retrouvent quand il s'agit des compensations auxquelles la France est tenue. En sorte que nos frontières sont reculées jusqu'à l'Escout par rapport aux sacrifices industriels que nous devons faire.

Cette belle théorie a été développée par M. Guizot à propos d'un amendement de M. Lestiboudois, qui avait pour objet de fixer au 16 juillet 1846 le terme du traité belge. La chambre, en adoptant l'amendement, blâmait d'une manière expresse le traité et ses auteurs. Mais le ministère, tout en défendant le traité,

ne s'est pas opposé à l'amendement, et, quand il s'est agi de voter, les ministres se sont levés pour une proposition qui était la condamnation de leurs actes.

Voilà où en est venu le gouvernement représentatif. Il n'est plus question ni de majorité, ni de parti conservateur, ni d'opposition. Le ministère a simplifié tout cela, et, pour échapper au blâme qui va l'atteindre, il trouve tout simple de se blâmer lui-même. Il est difficile de pousser plus loin l'abandon de toute dignité; mais qu'importe, si à ce prix on garde le pouvoir et si l'on peut dire, en parodiant une belle parole: "Nous avons tout sauvé, sauf l'honneur!,"

(Démocratie Pacifique.)

M. de Cormenin a été attaqué, comme on sait, par une Note snobesque qu'a glissée le pretrophobe Isambert dans le *Moniteur*.

Tout ce qui porte un cœur honnête a protesté contre cet acte déloyal; mais M. de Cormenin, non content des sympathies universelles, a voulu se défendre par une note piquante insérée dans la *Gazette des Tribunaux*, et que nous reproduisons:

"Tous les honnêtes gens conviendront avec moi que si chacun de nous pouvait, à propos d'une question de droit, de finance, d'administration, se voir attaqué dans sa vie intime et murée, il n'y aurait plus de sûreté possible dans le commerce parlementaire, ni de liberté dans la presse. Nous n'aurions plus qu'à déchirer notre mandat et qu'à briser nos plumes.

"Rien ne manque à la diatribe de M. Isambert contre moi, rien, ni ma personne, ni mon caractère, ni mes principes, ni mes croyances, ni mes intentions, ni jusqu'à mon voyage. C'est un petit chef-d'œuvre de diffamation très artistement travaillé.

"Je le recommande aux amateurs.

"Je pourrais à mon tour, dressant l'acte d'accusation de M. Isambert, rechercher, comme il a fait pour moi, au sujet d'une question de jurisprudence, les actes et les opinions de sa vie publique et privée. Mais, par modération, par dignité, par respect de moi-même, par bon goût, par bon sens, je m'abstiendrai, et je ne ferai que me défendre, sans attaquer.

"Je me bornerai donc à laisser d'abord le rédacteur en chef du *Moniteur* qualifier, avec une sévérité officielle, la note de M. Isambert:

"Le *Moniteur* doit à la vérité et à lui-même de déclarer que c'est à l'insu de sa rédaction que la Note de M. Isambert, qui n'avait pas été lue à la tribune, a pu trouver place dans le compte rendu de la séance. "

"Je me bornerai ensuite à relever une à une les assertions de M. Isambert, et je dirai qu'il est inexact (j'emploie exprès le terme le plus poli) que j'ai été partisan de la légitimité du droit divin, attendu que je votais publiquement avec l'opposition de la Restauration, contre le droit divin.

" Inexact que j'aie demandé la convocation d'une *convention nationale*, attendu tout simplement que je ne l'ai pas demandée.

" Inexact que j'aie été jamais *disposé à* accepter les plus hautes fonctions de la magistrature et du Conseil d'Etat, attendu que je venais de refuser des fonctions plus hautes encore.

" Inexact que je sois un anobli, attendu qu'on ne fait de nobles que les gens qui ne le sont pas.

" Inexact que je n'aie pas révoqué mon majorat, attendu que je l'ai révoqué depuis neuf ans.

" Inexact que j'aie renié mon opinion sur l'indemnité des émigrés, attendu que je ne la renie pas encore.

" Inexact que j'aie tourné le Conseil d'Etat en ridicule dans les matières administratives, attendu que je n'ai parlé que des matières spirituelles.

" Inexact que j'aie appris, comme un secret, que M. Isambert fût un trompette, attendu que c'était le secret de la comédie.

" Inexact qu'il soit extraordinaire de dire qu'un franc-maçon puisse être compétent pour condamner un évêque, attendu, en effet, que cela est très extraordinaire.

" Inexact que je repousse les propositions de l'initiative parlementaire, attendu que je ne repousse que les propositions indigestes de M. Isambert et celles qui, malheureusement pour elles, leur ressembleraient.

" Inexact que j'aie dit quelle par cette grosse absurdité, que le Conseil d'Etat, tel qu'il existe, soit *inconstitutionnel*, attendu que j'ai dit précisément qu'il était constitutionnel.

" Inexact que j'aie voulu supprimer la garantie pour *les ordres de fonctionnaires administratifs*, attendu que M. Isambert, cite lui-même les passages de mon livre ou je dis le contraire.

" Inexact que j'aie été, sous la Restauration, un écrivain du pouvoir, attendu que M. Isambert dit lui-même que j'étais alors dans l'opposition.

" Inexact que je sois aujourd'hui plus ministériel que les ministres, attendu que les ministres ne me l'ont jamais dit.

" Inexact que j'aie été jouer un rôle auprès du maréchal Narvaez, attendu que je ne l'ai jamais vu."
(Echo Français.)

DOCUMENT OFFICIELS.

Montevideo, 4 juin 1845.

La résolution des gouvernements unis, pour pacifier la République, est un fait officiel et authentiquement reconnu. Que cette pacification doive avoir lieu sous peu de jours, c'est une vérité dont il n'est plus permis de douter.

Dans ce cas, le gouvernement ne peut être indifférent au sort des citoyens de la République qui, égarés par des passions domestiques portées à un extrême qu'elles n'auraient jamais dû atteindre, se sont enrôlés dans les rangs et au service de l'envahisseur de leur patrie, ou ont combattu ou servi contre elle sous un drapeau étranger.

La paix peut encore couvrir, jusqu'à un certain point, ces crimes et ces erreurs, d'ailleurs si lamentables; mais persister à n'en point dévier, à rester dans les rangs de l'ennemi de leur pays; et surtout continuer opiniâtrement à faire verser le sang, acte d'autant plus horrible qu'il est inutile, exposerait les dissidents à perdre tous les avantages et les considérations auxquels ils peuvent être admis.

En conséquence, le gouvernement rappelle à tous les Orientaux qui sont sous les drapeaux ennemis le nom qu'ils portent. Il les appelle, les invite à abandonner une position qu'ils ne peuvent plus tenir avec décour, et il leur promet, par l'honneur de la République et sous l'approbation qu'il a obtenue du corps législatif, oubli complet de leur conduite passée et leur réhabilitation entière dans leurs droits de citoyen. En faisant ce généreux appel, le gouvernement n'a eu d'autre but que le bien de ceux qu'il désire sauver d'une infortune irréversible.

Lorsque la pacification de la République va être un fait inévitable, on ne peut douter de l'intérêt qui pousse le gouvernement à prendre cette mesure.

En conséquence, tous les Orientaux qui abandonneront les rangs de l'ennemi, soit de celui qui opère dans la campagne, soit de celui qui assiège la place, et qui se présenteront au gouvernement, ou aux autorités de sa dépendance, les premiers dans le terme de 20 jours, les seconds dans huit, à partir de la présente date, seront réintégrés dans tous les droits de citoyens, avec oubli absolu de tous leurs actes antérieurs.

SUAREZ,
Santiago VASQUEZ,
Rufino BAUZA,
Santiago SAYAGO.

Le packet anglais *Spider*, par demain pour Buenos Ayres à 11 du matin.

La société philanthropique française, qui a déjà tant fait pour procurer quelques secours pécuniaires à l'hôpital de la légion, veut, lorsque nous touchons au terme de cette longue crise, redoubler d'efforts et de zèle pour secourir les dernières victimes de cette inutile guerre, elle a composé pour samedi prochain, 7 courant, une jolie représentation à laquelle nous sommes chargé de convier tous les amis de l'humanité.

On se souvient sans doute du succès complet et mérité qu'obtint, il y a un mois, sa dernière représentation. Malheureusement la réunion fut peu nombreuse. Puisse cette fois son appel généreux être entendu! Rien n'a été négligé pour cela; choix des pièces, variété des costumes, étude des acteurs et jusqu'aux décors tout doit contribuer à rendre cette représentation des plus agréables. Le propriétaire de la salle, M. Richelet, a voulu participer aussi à l'œuvre de philanthropie qui anime la société, en donnant un nouveau moyen d'attraction à cette représentation, il a peint, pour elle des Bossus, un charmant décor.

THEATRE.

Le spectacle sera composé de

MICAELA

Drame en trois actes de MM. Cogniard, Poujol et Maillard, et représenté par Mmes Tauzin et Viglezzi, MM. Baude, Behuré, Comtois et Faure.

CETTE PIÈCE SERA SUIVIE DE

PÈRE ET FILS.

Romance chantée par MM. Comtois et Baude,

LES BOHEMIENS DE PARIS.

Ronde chantée par le personnel de la Société.

Le spectacle sera terminé par :

LA TEMPÊTE

ou

L'ÎLE DES BOSSUS.

Folie en un acte de MM. Deforges, de Leuven et Charles.

Représenté par MM. Faure, Bâburé, Comtois Baude et Mme Tauzin.

On commencera à 7 heures et 1/2.

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 5

Paranagua, goëlette prussienne *Uruguay*, cap. Shorode, à ordre avec 45,000 buches.

Rio-Grande, brick goëlette de guerre brésilien *Argos*.
Rio-Janeiro, packet anglais *Spider*.
Rio-Janeiro, frégate américaine *Bariton*.

A VENDRE

Un armaron vitré et un comptoir (mostrador), pouvant servir pour un magasin de tailleur, de modiste, de cordonnier, etc., etc., à un prix très accommodant.

S'adresser chez M. Moreau, rue du 25 de Agosto, n° 167, à côté du café Bernard, entre le Mole et las Bovedas.

AVIS.

Une basquaise fraîche et robuste, pourvu d'un lait abondant et récent, desire trouver un enfant à allaiter.

S'adresser pour la voir et traiter, rue de Parana n° 26 chez Louis Casebonne.

AVIS AU PUBLIC.

A vendre des haricots blancs de Soissons première qualité, au magasin de comestibles rue du 18 Juillet n. 54, près du Lion d'or à deux piastres l'arrobe, et 80 reis la livre.

AVIS.

On demande pour garçon de puéric un jeune homme de 14 à 15 ans, qui sache parler le basqué et l'espagnol.

S'adresser rue du Sarandi, numéros 176 et 178, à côté de la pharmacie de M. Lenoble

AVIS.

AUX JEUNES GENS QUI SE DESTINENT AU COMMERCE
COURS DE TENUE DES LIVRES

En partie simple ou double, d'arithmétique commerciale, et des langues française et anglaise, à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le lundi et les jours de fête. Comme la géographie moderne n'est pas étrangère au commerce, on pourra, si les élèves le désirent, leur en donner les notions.

Les cours s'ouvriront le 2 du mois de juin; ceux qui se disposeront à les suivre sont priés de se présenter avant cette époque pour prendre leurs inscriptions respectives, calle de las Camaras n° 97, institucion de M. l'abbé Paul.

On prévient que les professeurs n'affichent pas une méthode ni nouvelle, ni extraordinaire, et qu'ils ne s'engagent point à faire parler et écrire correctement aux élèves ces deux langues, ni dans quatre, ni dans six mois de leçons.

AVIS.

A LA GRANDE LUNETTE.

Maison Viglezzi, rue du Rincon n° 29 et 31

On trouvera pour ces jours de fêtes un grand assortiment de deux cents et quelques travestissements pour hommes et pour dames, plus cinq ou six comparçes telles que; arlequins, pierrots, magiciens, etc., dominos riches et de tous genres un grand choix de masques en carton, cire et satin, noir et de couleurs fausses, barbes, moustaches et perruques.

Les personnes qui voudront bien honorer cette maison de leur confiance seront, comme par le passé, servis avec zèle, promptitude et aux prix les plus modérés.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional Rue de las Camaras, N. 34